

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Paris, le 7 mai 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « les Enfants du Soleil » s'est tenue le 7 mai 2019 de 15h00 à la Salle Paroissiale Sainte Clotilde - 12 rue de Martignac, 75007 Paris .

I. Ouverture de séance, Dominique Pernollet, président par intérim

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés 107/234 membres/soit 45,7% sur 25% requis). Le quorum étant atteint, le président par intérim Dominique Pernollet déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président remercie tous les membres présents et plus particulièrement les associations amies et partenaires qui ont pris le temps de participer à ce rendez-vous annuel.

II. Validation du mandat de Dominique Président en qualité de Président par intérim.

Dominique Pernollet qui a du prendre les fonctions de président par intérim au regard des circonstances lié à l'état de santé critique du Président Hans –Peter Schomaker, fait part à l'Assemblée de l'état de santé encore très fragile de ce dernier. Suite à une infection pulmonaire, contractée en novembre à Madagascar, il a du être hospitalisé et est resté en réanimation et soins intensifs pendant plusieurs mois. Depuis 8 jours Hans-Peter Schomaker est enfin sorti des soins intensifs avec un diagnostic stable. Un séjour de plusieurs mois dans un centre de rééducation spécialisé est prévu.

En son absence, l'association ne pouvait pas resté sans président. Aussi le bureau et les membres du CA ont choisi de nommer Dominique Pernollet Président par intérim, du fait de son ancienneté et expérience depuis de longues années sur des fonctions de Vice Président et Trésorier. Ce vote auprès du CA s'est fait par consultation mail avec un résultat favorable à l'unanimité (-1 voix, celle de Dominique Pernollet qui s'est abstenu).

Il est demandé à l'Assemblée de valider cette nomination.

Résolution N° 1 : Approbation à l'unanimité de la nomination de Dominique Pernollet en qualité de Président par intérim par les membres présents ou représentés.

III. Présentation du Rapport Moral 2018, Dominique Pernollet, président par intérim

Après lecture du rapport moral, qui se trouve en pièce jointe, le rapport a été soumis au vote des adhérents.

Résolution N° 2 : approbation du Rapport Moral 2018 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III. PRESENTATION DES COMPTES 2018

Jérôme de Bayser, Trésorier de l'Association

Commissaire aux Comptes : Julien Dumaine du Cabinet Vincent Rusé Conseil

III.1. Présentation des comptes 2018 – Jérôme de Bayser, Trésorier

Un support de présentation, reprenant dans le détail toutes les données chiffrées (bilan, ressources ventes & divers, dons, subventions, collectes, emplois, charges d'exploitation, etc.) a été exposé par Jérôme de Bayser. Ce document est consultable en pièce jointe. Il ne sera par conséquent pas repris dans ce PV.

En conclusion on retiendra les éléments principaux suivants sur l'exercice 2018:

Quelques Chiffres 2018 vs 2017

- Collectes en France	717k€ pour 615K€
- Transferts sur Madagascar	744k€ pour 728k€
- Charges en France	33k€ pour 32k€
- Charges à Madagascar	747k€ pour 776k€
- Trésorerie fin de période	819k€ pour 660k€
- Créances fin de période	48k€ pour 185k€

Une croissance des collectes très contrastée:

- Forte contribution des Sociétés compensant la baisse des Manifestations
- Bonne croissance des activités de vente d'artisanat
- Des dons particuliers en hausse par chèques et en baisse par prélèvements
- A structure comparable baisse des Fondations et hausse des Associations
- Forte Augmentation de DONS DEDIES (INVT+DEP) pour 2019

Renforcement de suivi budgétaire des dépenses:

- a) Dépenses générales de Fonctionnement et suivi des Congés Payés
- b) Dépenses de Projets standards (co-financés EDS+Autres sponsors)
- c) Dépenses de Projets spécifiques (100% autofinancés par sponsor)

- Hors provision de rattrapage sur les Congés Payés, tenue du budget et taux de change favorable (3499Ar. Réel vs 3850Ar. Bud. pour 1€)
- Investissements fortement financés par des dons dédiés
- Une réserve de Trésorerie reconstituée et bien supérieure à 1 an de fonctionnement

III.2. Rapport du Commissaire aux comptes (CAC) et certification des comptes 2018 : Julien Dumaine

Le Commissaire aux Comptes certifie sans réserve que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2018.

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, il a été procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Le CAC confirme n'avoir pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

III.3. Vote pour l'approbation des comptes 2018

Les membres présents n'ayant pas de questions particulières sur les comptes 2018, il a été procédé au vote de l'approbation des comptes 2018 :

Résolution N° 3 : Approbation à l'unanimité des comptes 2018 par les membres présents ou représentés.

IV. Présentation Budget 2019 – Jérôme de Bayser

- Se reporter à la présentation en PJ.

A l'issue de cette présentation, il a été procédé au vote de l'approbation du budget 2019.

Résolution N°4 : Approbation à l'unanimité du budget 2019 par les membres présents ou représentés.

V. Mouvements au sein du CA - AC Dispot-Kearney

Administrateurs en fin de mandat fin d'année civile 2019 et sortants (6) : A renouveler par vote

Cinq administrateurs sur six en fin de mandat à la fin de l'année civile 2019 sont d'accord pour renouveler leur mandat. Il s'agit de Zahid Cassam Chenai, Philip Guiraud, Dominique Pernollet, Michel Piot, Hans-Peter Schomaker. Le CA réunit le 7 mai 2019, s'est prononcé favorablement vis à vis de leur renouvellement. Josette Rochet en revanche ne souhaite pas renouveler son mandat.

Il est demandé à l'AG de se prononcer sur le renouvellement des 5 mandats.

Résolution N° 5 : Approbation à l'unanimité présente ou représentée du renouvellement de ses 5 administrateurs précités au point V.1 en qualité d'administrateur. L'AG prend également acte du non renouvellement de celui de Josette Rochet.

VI. Point Education - Jean-René Lyon.

- Se reporter à la présentation en p.j ou sur demande

VII. SANTE et CAT – Docteur Monique Gonthier

SITUATION DE LA SANTE DES BENEFICIAIRES

« Actuellement un infirmier dans les 3 sites d'Antanarivo, Fianarantsoa , et Tamatave

- A ANTSIRABE, Mathias embauché en mars 2018 pour 12 heures a donné sa démission en déc 2018.

- Il a passé le relai en Janvier 2019 à Bénédicte,

- A FIANARANTSOA, Boniface assume les fonctions depuis mars 2016 d'abord pour 8 heures puis pour 12 heures depuis janvier 2019.

- A TAMATAVE, après Jeannie embauchée en octobre 2017, Eric l'a remplacé en novembre 2018, pour 4 heures par semaine.

- A ANTANANARIVO, c'est une éducatrice du foyer ROSSIGNOL depuis octobre 2018 , sage-femme de formation, qui a été formée par notre médecin e SŒUR NELLA pour remplir les fonctions de responsable de la pharmacie. Après une période d'essai de 3 mois, les responsables malgaches s'orientent vers la solution d'une embauche d'un infirmier pour 12 heures .

Le fait d'augmenter les heures de travail a permis de confier de nouvelles tâche :

En plus d'assurer les soins courants (pansements, injections), de prescrire de nombreux traitements pour les affections courantes, de conseiller la conduite à tenir en cas d'interrogation de la part des éducateurs, d'être responsable de la gestion des médicaments commandés à SŒUR NELLA qui se fournit auprès d'un grossiste. Ils assurent les relations auprès des médecins des dispensaires ou des CSB II (informations sur les médicaments du Centre, surveillance de l'exécution des ordonnances par les éducateurs et du résultat des traitements

- Nous avons développé récemment un rôle de prévention :

- ✓ Pesage et mensuration régulières des enfants pour déterminer ceux qui sont en insuffisance pondérale grâce au calcul de l'IMC afin d'organiser des cures de spiruline,
- ✓ Détection des anomalies visuelles et des caries dentaires
- ✓ Contrôle des vaccinations et des déparasitages (tous les 3 mois avant 5 ans, tous les 6 mois ensuite)
- ✓ Examens des enfants et des familles des CAT avant leur admission et après chaque retour de leur famille pour éviter les contagions.

Actuellement, il semble que des progrès indéniables ont été fait pour améliorer la surveillance de la santé des bénéficiaires et pourtant les dernières épidémies constatées dans les villages montrent une faille qui nous empêchent d'être satisfaits.

C'est qu'en matière d'hygiène, de propreté des parties communes, des foyers, de la literie, des toilettes et des douches, la situation montre des négligences responsables d'infections à répétition. Toutes les initiatives tentées (contrôle des AS une fois par mois de la propreté des locaux et de la literie,, demande que les éducateurs nettoient les toilettes et non les enfants, observations des administrateurs) n'ont rien donné.

Quant à la nutrition, malgré une amélioration notamment pour la viande, il semble que les fruits, les légumineuses et les laitages restent insuffisants. Là encore comment faire un contrôle efficace pour vérifier la qualité et la quantité des denrées distribuées ?

Il me paraît indispensable de désigner un responsable 2° AS pour TANA et FIANARANTSOA . ou encore infirmier car une bonne alimentation et un hygiène rigoureux sont indispensables pour avoir une bonne santé. De plus, le fait de proposer une rémunération serait certainement un moyen de fidéliser les infirmiers.

LA SITUATION DES CAT EN 2018

L'année 2018 a été marquée par l'embauche de 2 institutrices, une à TANA et une à FIANARANTSOA, Mme MALALA ayant depuis plus d'un an déjà donné des cours de culture générale aux deux CAT d'ANTSIRABE ;

Dès le début, Mme MALALA avait compris qu'en plus des matières classiques (lecture, écriture, calcul), il fallait inclure des notions de savoir vivre, et d'instruction civique. Mais donner des cours à des femmes de niveau scolaire très différent (analphabète, CP, 3° ou Bac) et arrivant à des périodes différentes de l'année aboutit forcément à faire des formations individuelles. De plus, je voulais que la formation soit à peu près la même dans tous les CAT et s'appuie sur l'expérience de Mme MALALA

Mais grâce aux recrutements faits par les membres de la DG. et la conscience professionnelle de Mme MALALA qui a pris la peine d'exposer sa méthode aux deux institutrices, les difficultés ont pu être résolues..Les responsables des CAT, les monitrices des crèches et les institutrices forment des équipes motivées , capables d'initiatives pour faire progresser les femmes des CAT et leur trouver des stages dans des entreprises extérieures à EDS .

Même si j'aimerais qu'on diversifie davantage les formations pratiques données l'après-midi et introduire des cours de couture, de tricot en plus de la vannerie et de la broderie, les femmes vont déjà une fois par semaine accompagner les puéricultrices qui peuvent leur expliquer comment s'occuper de leurs enfants.

Autre amélioration : la prise en charge de familles ayant un enfant d'âge supérieur à 8 ans et le recrutement de femmes en situation précaire présentée par des communautés religieuses ont permis d'augmenter le nombre de femmes recueillies : 10 à TANA avec 14 enfants, 16 à Antsirabé avec 40 enfants et 8 à FIANAR avec 14 enfants.

A TANA, le fait de garder les enfants à la crèche d'EDS ont permis à 4 femmes de devenir opératrices de saisie à FLOREAL avec un salaire supérieur à 150 000 AR.

Tous les 3 mois, je reçois le détail du parcours de chaque femme d'abord au CAT puis à l'extérieur et même si j'obtiens plus de précision sur leur devenir après EDS, il reste à mieux organiser les visites périodiques après la réinsertion.

Le suivi des familles réinsérées en 2018 ne permet pas de mesurer le bénéfice tiré de la présence des institutrices qui ont été embauchées en mars et avril 2018 à TANA et à FIANARANTSOA ; On note cependant un progrès dans leur situation

A ANTSIRABE ou Mme MALALA donne des cours d'instruction générale depuis plus d'un an DIX femmes ont regagné la vie civile. 4 font de la vente (goûter, friperie, marchandes ambulantes) pour environ 150 000 ar/mois, une femme a été embauchée dans une école comme femme de ménage (80 000 ar/mois), une est lavandière à l'Hôtel ZANDINA (100 000 ar/mois), une autre lavandière à SOCOLAIT pour 150 000 ar/mois, une fait du tricot et de la broderie pour 70 000 à 90 000 ar/mois et une femme est retournée dans sa famille."

VIII. Philip Guiraud - Projet Agricole

- **Un nouveau verger et potager pour Fianar et des plantations d'arbres fruitiers sur les autres sites EDS** - se reporter à la présentation en p.j.
Il est prévu d'impliquer les jeunes au projet car chaque jeune devrait recevoir une formation pour pouvoir assurer plus tard la tenue d'un potager (Madagascar demeure un pays agricole).

Production de Spiruline : l'objectif est de revaloriser sur deux ans la production actuellement situé autour de 35 kg. En deux ans on devrait ainsi pouvoir tripler la production. Soeur Nella doit récupérer la production et la distribuer prioritairement aux enfants avec des carences nutritives. Le gain de productivité en 2018 a été de 50%.

IX. Principaux projets 2018-2019 - tous les administrateurs concernés et partenaires présents

Une de nos grosses difficulté est celle de trouver des fonds pour le fonctionnement car les grands donateurs préfèrent souvent aller vers des projets concrets d'investissement et de construction. Pourtant notre politique aujourd'hui doit justement aller vers la recherche de donateurs qui nous aident sur du fonctionnement. Deux donateurs l'ont compris avec un soutien important sur 2 à 3 ans sur des projets d'éducation comme le soutien-scolaire et les cours de français, l'écolage : Fondations Saint Irinée et Air France.

Le fonds la Goutte d'Eau nous a aussi accordé sa confiance vers le financement d'un foyer, tout comme Cyrillus qui s'investit fortement auprès des Enfants du Soleil avec des campagnes dédiées en magasin. Le Fond Charlotte nous soutient sur l'éducation en accordant des bourses d'études à des bacheliers (nos graines de champion) désireux de poursuivre des études supérieures.

Sans oublier notre partenaire fidèle people& baby qui cette année, au delà de leur soutien au fonctionnement de nos crèches et de leur accompagnement en transfert de connaissance et de formation, ont décidé de construire une maison de l'Enfance à Antsirabe, qui sera inaugurée dans 10 jours. Sans oublier l'entreprise GeoPost et la Fédération ESPPER, grâce auxquels nous avons lancé un projet majeur de création de verger-potager à Fianar, mais des arbres fruitiers devraient aussi être plantés en 2020 sur tous les autres sites. Nous saluons aussi nos partenaires historique la Fondation Franz Martin et la Fondation Barbier de La Serre pour leur engagement durable et conséquent.

D'autres beaux partenariats ,même si de nature plus modeste peuvent être mis en lumière, comme le suivi de 36 enfants opérés en France par Mécenat Chirurgie Cardiaque et parrainés par eux à leur retour à Madagascar; le suivi du parrainage étant confié à EDS. Il en va de même pour "Sur le Chemin de l'Ecole" où nous continuons à suivre les deux jeunes protégés parrainés de cette association.

Enfin, le Projet de partenariat avec Filatex (Groupe à Madagascar) : concept d'un éco village avec un CAT, centre de formation, hébergements et crèche intégrés est poursuivi. Nous avons bon espoir d'aboutir à moyen-long terme à un partenariat durable.

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires.

X. Moment de partage avec les partenaires et associations amies présentes – tour de table.

XII. Clôture :

Le président remercie chaleureusement l'Assemblée, les nouveaux membres, les étudiants et les partenaires de leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17:30 heures. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenu le 7 mai 2019, signé par le président par intérim et la secrétaire générale.



Dominique Pernollet
Président



Anne-Caroline Dispot-Kearney
Secrétaire Générale